

PROCES VERBAL
Réunion du Conseil Municipal
05 mai 2017 à 20 h 30
Convocation du 27 avril 2017

Etaient présents : M. MATHIEU Régis, M. DENIAU Laurent, M. BARAT Raynald, M. DEMOUGIN Laurent, M. HAUWY Mickaël, M. HENRION Christophe, Mme TONNETTE Pascale

Etaient absents excusés : Mme DAUCHELLE Aurore, Mme EMOND Catherine et M. SAUVAGE Patrick

Procuration : M. SAUVAGE Patrick à M. MATHIEU Régis

Secrétaire de séance : Mme TONNETTE Pascale

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal précédent.

20170505-01 : BUDGET COMMUNAL - Vote Budget Primitif 2017 rectifié

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que suite à une erreur de saisie sur le montant de l'excédent reporté de fonctionnement, il y a lieu de présenter un nouveau budget primitif 2017 qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 287 085,61 €
Recettes : 362 595,83 €

Investissement :

Dépenses : 94 492,11 € dont 11 200,00 € de restes à réaliser
Recettes : 94 492,11 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, adoptent le budget primitif 2017 rectifié à l'unanimité.

Ce budget **annule et remplace** celui voté par délibération n° 20170407-05 du 07 avril 2017.

20170505-02 : BUDGET LOTISSEMENT - Vote du Budget Primitif 2017 rectifié

Monsieur le Maire explique que suite à la prise en compte du résultat d'investissement 2016, il y a lieu de présenter aux membres du conseil un nouveau budget primitif 2017 qui s'équilibre comme suit :

Exploitation :

Dépenses : 20 449,20 €
Recettes : 77 332,90 €

Investissement :

Dépenses : 40 370,69 €
Recettes : 40 370,69 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ce Budget Primitif 2017 rectifié.

Ce budget **annule et remplace** celui voté par délibération n°20170407-11 du 07 avril 2017.

Questions diverses :

- Contrat entretien des 2 frigos + piano gaz : accord pour le contrat et l'achat de deux paniers à vaisselle.
- Qualité air école : réunion le 13 mai : Laurent DENIAU et Raynald BARAT se chargent d'effectuer les contrôles obligatoires avant le 1^{er} janvier 2018.
- Muret butte entrée village : Les conseillers commenceront les travaux le 06 juin à 9 heures. Les bénévoles seront les bienvenus. Si le temps le permet, un barbecue sera pris en commun.
- Sable allées lotissement : désherbage avec du vinaigre et du sel pour ensuite mettre une couche de sable.
- Muret ou plantes armoires fibres : le conseil a pris la décision d'entourer les armoires de télécommunications de plantes à racines courtes (voir laurier)
- Plateforme poubelle appartements : La commune envisage de faire une plateforme entourée d'arbustes. L'employé communal se chargera des travaux avec l'aide des conseillers communaux.
- Fleurs village : La commune attend la fin des saints de glace pour fleurir le village.
- Nettoyage caniveaux : Les conseillers proposent de voir cette possibilité en septembre et d'attendre les propositions de mutualisations de la communauté de communes.

**Nous aimons tous les animaux ! Ce n'est pas une raison pour que leurs propriétaires les laissent faire leurs besoins naturels dans les pelouses du village !!
Mettez-vous à la place des personnes qui entretiennent ces pelouses !**

Il y a quand même assez de champs autour du village !

Un peu de civisme ne peut qu'améliorer les relations entre les humains !